



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125370>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **25-125370**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de végétaux et de produits horticoles pour la ville des Pavillons-sous-Bois

Description : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de végétaux et de produits horticoles pour la ville des Pavillons-sous-Bois. Il est divisé en 5 lots. L'accord-cadre mono-attributaire est établi conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel tel que ce montant figure dans le descriptif propre à chaque lot. Le détail des prestations à la charge du titulaire et leurs spécifications techniques sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot.

Identifiant de la procédure : 27cd4309-6f6e-4e02-a02c-5ce4aa18c1e5

Avis précédent : 7f925435-71ea-4043-9b92-7d48fd01fa6e-01

Identifiant interne : 2025-15

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 03120000 Produits horticoles et produits de pépinières

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 24450000 Produits agrochimiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39298910 Arbre de Noël

Nomenclature supplémentaire (cpv): 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

Nomenclature supplémentaire (cpv): 03452000 Arbres

Nomenclature supplémentaire (cpv): 24440000 Engrais divers

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite obligatoire est prévue dans le cadre de cette consultation pour les lots n°2, 3, 4 et 5. Les candidats doivent s'inscrire au plus tard à la date indiquée en première page du Règlement de la Consultation et selon les modalités décrites à l'article 3.3 de ce même Règlement.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de produits agrochimiques, phytosanitaires et biologiques

Description : Concernant le lot n°1, le titulaire devra assurer des prestations de fourniture de produits agrochimiques, phytosanitaires et biologiques. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent dans le : -Bordereau des Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot et joint au présent accord-cadre, -catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 15 000,00 Euros HT.

Identifiant interne : 2025-15-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03120000 Produits horticoles et produits de pépinières

Nomenclature supplémentaire (cpv): 24450000 Produits agrochimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/10/2025

Date de fin de durée : 05/10/2026

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 6 octobre 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 6 octobre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non-reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de sapins, bouleaux et accessoires de Noël

Description : Concernant le lot n°2, le titulaire devra assurer des prestations de fourniture de sapins, bouleaux et accessoires de Noël. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent dans le : - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot et joint au présent accord-cadre, - catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 15 000,00 Euros HT.

Identifiant interne : 2025-15-2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03120000 Produits horticoles et produits de pépinières

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39298910 Arbre de Noël

Nomenclature supplémentaire (cpv): 03452000 Arbres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/10/2025

Date de fin de durée : 05/10/2026

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 6 octobre 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 6 octobre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non-reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture de plantes à massifs annuelles et solitaires, bisannuelles, chrysanthèmes, plantes vertes et bulbes à fleurs - mise en culture des jardinières

Description : Concernant le lot n°3, le titulaire devra assurer des prestations de fourniture de plantes à massifs annuelles et solitaires, bisannuelles, chrysanthèmes, plantes vertes et bulbes à fleurs - mise en culture des jardinières. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent dans le : - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot et joint au présent accord-cadre, - catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 40 000,00 Euros HT.

Identifiant interne : 2025-15-3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 03120000 Produits horticoles et produits de pépinières

Nomenclature supplémentaire (cpv): 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/10/2025

Date de fin de durée : 05/10/2026

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 6 octobre 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 6 octobre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non-reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Fourniture d'arbustes, arbustes architectures, conifères, plantes grimpantes, rosiers, vivaces, graminées, cépées

Description : Concernant le lot n°4, le titulaire devra assurer des prestations de fourniture d'arbustes, arbustes architectures, conifères, plantes grimpantes, rosiers, vivaces, graminées, cépées. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent dans le : - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot et joint au présent accord-cadre, -

catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 70 000,00 Euros HT.

Identifiant interne : 2025-15-4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 03120000 Produits horticoles et produits de pépinières

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 03121100 Plantes vivantes, bulbes, racines, boutures et greffons

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 03452000 Arbres

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/10/2025

Date de fin de durée : 05/10/2026

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 6 octobre 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 6 octobre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non-reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fourniture d'engrais et semences

Description : Concernant le lot n°5, le titulaire devra assurer des prestations de fourniture d'engrais et semences. Les prestations seront réglées par l'application des prix unitaires tels qu'ils figurent dans le : - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) propre à chaque lot et joint au présent accord-cadre, - catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Le présent lot est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 10 000,00 Euros HT.

Identifiant interne : 2025-15-5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 03120000 Produits horticoles et produits de pépinières

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 24440000 Engrais divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 06/10/2025

Date de fin de durée : 05/10/2026

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 6 octobre 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 6 octobre ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non-reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du règlement de la consultation.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 600,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 600,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ECHO-VERT ILE DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : ECHO-VERT ILE DE FRANCE - Lot n°1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 60,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°1 - Fourniture de produits agrochimiques, phytosanitaires et biologiques

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/09/2025

Date de conclusion du marché : 14/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 276713-2025

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JURA MORVAN DECORATIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : JURA MORVAN DECORATIONS - Lot n°2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 60,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°2 - Fourniture de sapins, bouleaux et accessoires de Noël

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/09/2025

Date de conclusion du marché : 14/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 276713-2025

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ETS HORTICOLES VIET

Offre :

Identifiant de l'offre : ETS HORTICOLES VIET - Lot n°3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 160,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°3 - Fourniture de plantes à massifs annuelles et solitaires, bisannuelles, chrysanthèmes, plantes vertes et bulbes à fleurs - mise en culture des jardinières

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/09/2025

Date de conclusion du marché : 14/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 276713-2025

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL CHOLAT PEPINIERES

Offre :

Identifiant de l'offre : SARL CHOLAT PEPINIERES - Lot n°4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 280,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°4 - Fourniture d'arbustes, arbustes architectures, conifères, plantes grimpantes, rosiers, vivaces, graminées, cépées

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/09/2025

Date de conclusion du marché : 14/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 276713-2025

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ECHO-VERT ILE DE FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : ECHO-VERT ILE DE FRANCE - Lot n°5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 40,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°5 - Fourniture d'engrais et semences

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/09/2025

Date de conclusion du marché : 14/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 276713-2025

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Numéro d'enregistrement : 21930057100011

Adresse postale : Place Charles de Gaulle

Ville : Les pavillons-sous-bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : service.juridique@lespavillonssousbois.fr

Téléphone : +33148027575

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ECHO-VERT ILE DE FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 48017693200048

Adresse postale : 4 rue Traversière

Ville : PUISEUX-PONTOISE

Code postal : 95650

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : JURA MORVAN DECORATIONS

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 40239998400044

Adresse postale : 1025 rue Henri Becquerel - 10 Parc Club du Millénaire

Ville : MONTPELLIER

Code postal : 34000

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ETS HORTICOLES VIET

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 48755282000010

Adresse postale : rue des Fleurs

Ville : OISSERY

Code postal : 77178

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SARL CHOLAT PEPINIERES

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 39498336500013

Adresse postale : 875 Chemin de la Cassine

Ville : CHAMBÉRY

Code postal : 73000

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 420aedd7-2b04-46a9-882c-7829f353b42d - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/11/2025 à 12:29

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/11/2025